Parents-thèse

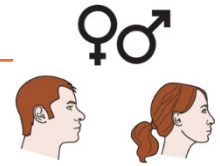
MES Droits



CHARTE DES DROITS ET DES LIBERTES DES ENFANTS ACCOMPAGNEES

AU SEIN DU SESSAD PARENTS-THESE

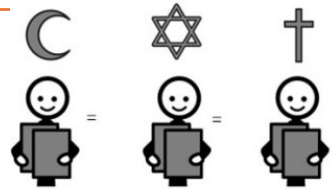
Quel que soit mon sexe



Quel que soit mon handicap



Quelles que soient mes croyances religieuses



La loi dit que

Je dois être respecté.e comme je

On doit me parler correctement

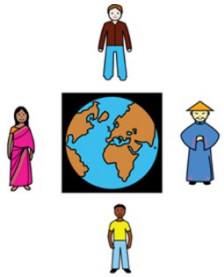
On doit agir envers moi sans violence

On doit respecter ma

Quelle que soit ma couleur de peau

REJETER QUELQU'UN QUI EST DIFFERENT

C'est INTERDIT !!



Le SESSAD me propose un projet personnalisé

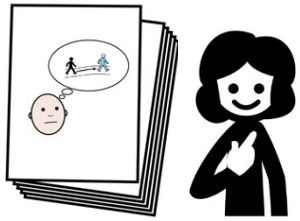


La loi dit que

J'ai le droit à être accompagné.e de façon personnalisée

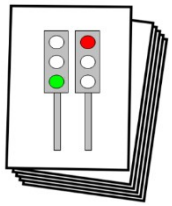


Ce projet personnalisé est fait pour moi et discuté avec moi





Livret d'accueil



Règlement de fonctionnement

Dès l'accueil, on me donne 4 documents, et on me les explique





Contrat de séjour



Charte de mes droits



Les professionnels m'expliquent ce qui se passe durant mon accompagnement

Les professionnels me parlent de mes droits





La loi dit que

J'ai le droit à être informé.e

J'ai le droit d'avoir des explications sur mon accompagnement



Je peux dire ce que je pense sur la façon d'être
:cueilli et accompagné
uestionnaire de satisfaction)

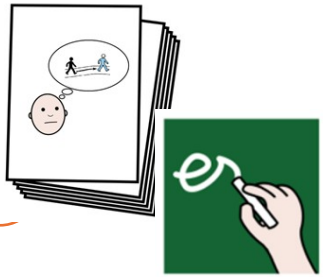


Je peux être aidé par mes
parents ou par un
professionnel du Sessad pour

Je peux demander des
explications sur mon



J'ai le choix de participer
à la réunion de mon
projet personnalisé



La loi dit que

J'ai le droit de dire

« Je veux »



ou

« Je ne veux pas »



Mon projet doit
correspondre à mes
envies

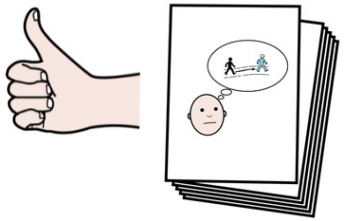


J'ai le choix de participer
à la réunion de mon
projet personnal



Je suis d'accord avec le
projet présenté pour moi

Quand je choisis, il faut m’expliquer ce qui va arriver



J'apprends à expérimenter et explorer des situations et environnements

J'apprends à mieux me connaitre

J'apprends à être en relation avec les autres sans aide constante

J'apprends à prendre soin de moi avec moins d'aide ou seul

La loi dit que

Mon projet doit m'aider à être plus autonome

J'apprends à mieux m'adapter aux attentes de l'école ou du collège

J'apprends à m'organiser avec moins d'aide ou seul

J'apprends à participer aux décisions me

J'apprends à m'exprimer avec moins d'aide ou seul



J'apprends à mieux exprimer mes préférences et choisir ce qui est important pour moi

J'apprends à faire des choix en comprenant les conséquences de mes choix

rps est à moi.
nde avant de
me toucher.
On explique ce qu'on

Les adultes doivent assurer ma protection et ma sécurité





La loi dit que

J'ai le droit d'être protégé.e

Ma vie privée est protégée.

On ne raconte pas ma vie à tout le monde.

Les adultes font



Le Sessad garde mon dossier secret





La loi dit que

’ai le droit d’être soutenu.e

On m’écoute si j’ai des difficultés



Si je suis fatigué.e, triste… je peux le dire et demander de l’aide





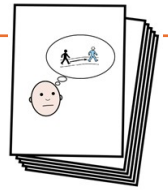


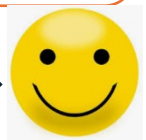


rsonnes qui peuvent m’aider sont les parents, éducateurs, les psychologues, la cheffe de service, le directeur



Mon projet doit m’aider à me sentir bien.







Ma famille ou mon tuteur protègent mes droits



Les professionnels du Sessad facilitent l'exercice de mon droit de voter



La loi dit que

J'ai le droit de voter si je suis majeur.e

